

Où vous adresser



Les commissariats de police

Vous habitez Amiens, Boves, Cagny, Camon, Dreuil, Dury, Glisy, Longueau, Pont-de-Metz, Rivery, Saint-Fuscien, Saleux, Salouël, Saveuse

- Hôtel de police
1 rue du Marché-Lanselles à Amiens
Tél. 03 22 71 53 00
- Le commissariat du secteur centre
place Alphonse-Fiquet à Amiens
Tél. 03 22 22 31 90
- Le commissariat du secteur nord
rue Georges-Guynemer à Amiens
Tél. 03 22 66 34 00
- Le commissariat du secteur ouest
avenue de Bourgogne à Amiens
Tél. 03 22 69 24 70
- Le commissariat du secteur est
250 chaussée Jules-Ferry à Amiens
Tél. 03 22 50 22 90
- Le commissariat du secteur sud
24 route de Normandie à Salouël
Tél. 03 22 33 24 40

Vous habitez Abbeville

- Commissariat de police
36 rue Boucher-de-Perthes à Abbeville
Tél : 03 22 25 28 20

Pour plus d'informations

www.somme.pref.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr

Où vous adresser

Les brigades de gendarmerie de la Somme

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| ■ Abbeville | Tél. 03 22 24 29 90 |
| ■ Acheux-en-Amienois | Tél. 03 22 76 72 17 |
| ■ Ailly-le-haut-clocher | Tél. 03 22 19 33 17 |
| ■ Ailly-sur-Noye | Tél. 03 22 42 47 17 |
| ■ Airaines | Tél. 03 22 29 67 17 |
| ■ Albert | Tél. 03 22 64 13 17 |
| ■ Ault | Tél. 03 22 60 11 17 |
| ■ Beauval | Tél. 03 22 32 35 17 |
| ■ Bernaville | Tél. 03 22 32 32 17 |
| ■ Bray-sur-Somme | Tél. 03 22 74 49 17 |
| ■ Chaulnes | Tél. 03 22 86 30 17 |
| ■ Beauval | Tél. 03 22 32 35 17 |
| ■ Bernaville | Tél. 03 22 32 32 17 |
| ■ Bray-sur-Somme | Tél. 03 22 74 49 17 |
| ■ Chaulnes | Tél. 03 22 86 30 17 |
| ■ Conty | Tél. 03 22 41 62 17 |
| ■ Corbie | Tél. 03 22 96 31 17 |
| ■ Crécy-en-Ponthieu | Tél. 03 22 23 77 17 |
| ■ Domart-en-Ponthieu | Tél. 03 22 54 62 17 |
| ■ Doullens | Tél. 03 22 77 02 64 |
| ■ Flixecourt | Tél. 03 22 39 45 17 |
| ■ Friville-Escarbotin | Tél. 03 22 61 63 17 |
| ■ Gamaches | Tél. 03 22 61 64 17 |
| ■ Hallencourt | Tél. 03 22 27 31 17 |
| ■ Ham | Tél. 03 22 98 34 17 |
| ■ Hornoy-le-Bourg | Tél. 03 22 90 36 17 |
| ■ Montdidier | Tél. 03 22 37 53 17 |
| ■ Moreuil | Tél. 03 22 22 51 17 |
| ■ Nesle | Tél. 03 22 94 47 17 |
| ■ Novion-en-Ponthieu | Tél. 03 22 23 15 17 |
| ■ Oisemont | Tél. 03 22 25 36 17 |
| ■ Péronne | Tél. 03 22 85 35 17 |
| ■ Picquigny | Tél. 03 22 39 40 17 |
| ■ Poix-de-Picardie | Tél. 03 22 90 38 17 |
| ■ Roisel | Tél. 03 22 86 45 17 |
| ■ Rosières-en-Santerre | Tél. 03 22 37 51 17 |
| ■ Roye | Tél. 03 22 87 73 17 |
| ■ Rue | Tél. 03 22 25 46 17 |
| ■ Saint-Sauflieu | Tél. 03 22 42 40 17 |
| ■ Saint-Valery-sur-Somme | Tél. 03 22 60 12 17 |
| ■ Villers-Bocage | Tél. 03 22 93 57 17 |
| ■ Villers-Bretonneux | Tél. 03 22 96 38 17 |



CAMBRIOLAGES : Soyez vigilants



Composez le 17



CAMBRIOLAGES : soyez vigilants

Vous êtes chez vous

- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont votre interlocuteur se réclame.

En cas de courte absence

- Fermez les volets et verrouillez les portes.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles de l'extérieur.
- Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.
- Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (la radio par exemple).
- Ne cachez pas les clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres).
- Déposez-les plutôt chez une personne de confiance.



Le saviez-vous ?

- 80 % des cambrioleurs passent par la porte d'entrée
- Au-delà de 5 minutes de vaines tentatives, un cambrioleur renonce.
- 1 cambriolage sur 2 a lieu pendant les vacances.
- 8 vols sur 10 se déroulent dans la journée, principalement entre 10 et 12 heures et entre 14 et 16 heures.

En cas d'absence prolongée

- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances", une surveillance sera alors mise en place.
- Fermez les volets et verrouillez-les. De temps en temps, faites-les ouvrir, si possible, par un voisin.
- Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous.

Argent et valeurs

- Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent.
- Répertoriez et photographiez bijoux et objets d'art et de valeur. Mettez-les en lieu sûr ainsi que vos chèquiers et cartes bancaires.
- Évitez également les cachettes comme la salle de bains et la chambre. Trouvez plutôt une cachette originale connue de vous seul.

Courrier et téléphone

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à la poste de le faire suivre.
- Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Voisin vigilant

- Soyez un voisin vigilant : n'hésitez pas à contacter les services de police ou de gendarmerie pour signaler tout comportement suspect (véhicule ou individu).



Vous avez été victime d'un cambriolage

- Prévenez immédiatement le commissariat ou la gendarmerie du lieu de l'infraction en utilisant un autre appareil téléphonique que le vôtre pour permettre aux policiers d'identifier le dernier numéro appelé.



- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre : cela facilitera le travail de la police scientifique et technique. Si pour des raisons particulières, les services de police ne peuvent se déplacer immédiatement, vous devez mémoriser ce que vous avez trouvé, les endroits où vous vous êtes déplacé et le signaler aux fonctionnaires intervenants.
- Avant l'arrivée des enquêteurs, interdisez l'accès des lieux à toute personne sauf cas de nécessité, afin de ne pas détruire traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

